

Avis annulant la consultation écrite remplaçant l'assemblée publique de consultation pour le règlement GP-2020-137

Veillez prendre note que la consultation écrite en cours du 10 au 24 décembre 2020 remplaçant l'assemblée publique de consultation est annulée en raison de problèmes techniques.

Le règlement concerné par cette consultation écrite est le suivant :

- *Projet de Règlement GP-2020-137 modifiant le Règlement de zonage 728, afin d'ajouter des dispositions particulières applicables aux habitations unifamiliales, bifamiliales, trifamiliales et multifamiliales, de modifier les dispositions relatives aux marges, à la localisation des cases de stationnement et de modifier la distance minimale entre les allées d'accès pour les habitations.*

Cette consultation écrite sera reprise dès le début janvier 2021. À cet effet, nous vous invitons à consulter le site Web de la Ville où un avis public sera publié dès la première semaine de janvier 2021 pour annoncer les nouvelles dates.

Une copie de ces règlements est disponible sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou peut être obtenue en communiquant à l'adresse courriel greffe.gp@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 16 décembre 2020.

Véronica Mollica, avocate
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park